



université PARIS-SACLAY

## FAQ - PROCÉDURES DE CANDIDATURE À UNE FORMATION

Foire aux questions sur les procédures de candidature à une formation  
(Parcoursup, E-candidat, Masters, ...)

Publié le 26 mars 2020

### **PARCOURSUP :**

**Le calendrier Parcoursup est-il maintenu?**

Oui. Le calendrier Parcoursup n'est pas modifié à ce stade.

La procédure étant dématérialisée, les commissions d'examens des vœux se réuniront visioconférence et procéderont à l'étude des dossiers. Les réponses de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines seront transmises suivant le calendrier initial.

Attention : la prochaine étape est **le 2 avril 2020** et cette **étape de confirmation des vœux est obligatoire**. Une FAQ Parcoursup est à votre disposition

**Je suis étudiant en réorientation ou candidat en reprise d'étude et j'ai choisi de renseigner une fiche de suivi pour valoriser mon projet de réorientation ou de reprise d'étude et je ne l'ai pas encore fait signer par le service d'orientation qui m'accompagne ? Comment faire ?**

Le service Orientation et Insertion Professionnelle est toujours joignable par mail.

Nous vous invitons à contacter [charlotte.vatin@uvsq.fr](mailto:charlotte.vatin@uvsq.fr) afin de lui transmettre votre fiche de suivi. Elle sera complétée et vous sera renvoyée par mail. Vous devrez impérativement la déposer de manière dématérialisée dans votre dossier Parcoursup.

Si aucune signature ou tampon du Service Orientation et Insertion Professionnelle de l'université ne peut être apposé, déposez quand même votre fiche de réorientation (pages 1 et 2) sur Parcoursup. > Consultez la FAQ sur Parcoursup

**Comment obtenir sa fiche de suivi ?**

La fiche de suivi est à télécharger via la plateforme Parcoursup. Elle est disponible dans votre dossier / rubrique vœux / détail de chaque vœu. Vous complèterez la partie "Démarches personnelles effectuées" que vous trouverez dans la partie "Détails" de chaque vœu.

Lorsque vous aurez complété cette partie, vous pourrez télécharger la fiche et l'envoyer par mail à [charlotte.vatin@uvsq.fr](mailto:charlotte.vatin@uvsq.fr) (Service Orientation et Insertion Professionnelle) afin que la partie dédiée à l'Université soit complétée.

**J'ai formulé des vœux pour des formations qui sélectionnent sur épreuve orale ou sur entretien, que va-t-il se passer ?**

Dans le contexte exceptionnel de mobilisation nationale pour protéger au mieux l'ensemble de la population et prévenir les rassemblements et déplacements propices à la propagation de l'épidémie de COVID-19, **les épreuves orales (ou les entretiens) de sélection peuvent être maintenues par la formation uniquement si elles se déroulent dans le respect des consignes sanitaires générales.**

**Si les épreuves orales (ou les entretiens) sont annulées, elles seront alors remplacées par l'examen du dossier Parcoursup.**

Pas d'inquiétude, vous recevrez dans les prochains jours un message de la plateforme Parcoursup et **toutes les précisions seront apportées rapidement dans votre dossier** pour chacune des formations concernées.

Dans tous les cas, **nous vous invitons à bien renseigner votre dossier, notamment votre projet de formation motivé et la rubrique "Mes activités et centres d'intérêt"** (cette rubrique est facultative mais elle permet de valoriser votre profil et votre parcours professionnel si vous êtes candidat en reprise d'étude).

Des conseils pour bien compléter ces rubriques sur :

[https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=conseils\\_voeux#conseils-3](https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=conseils_voeux#conseils-3)

### **E-CANDIDAT :**

**Je souhaite intégrer l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, à la rentrée 2020/2021 en 2ème ou 3ème année de licence générale, en licence professionnelle ou en master, puis je candidater ?**

Oui, l'application E-candidat est opérationnelle selon les dates de candidature de la formation pour laquelle vous souhaitez postuler.

» La procédure étant dématérialisée, les dossiers seront examinés par les équipes pédagogiques.

Une **assistance aux étudiants** est proposée en cas de difficultés rencontrées.

» L'enregistrement de votre candidature sur l'application e-candidat nous permet de conserver une preuve de celle-ci et de suivre votre dossier.

**Le calendrier des candidatures via “E-candidat” est-il maintenu?**

Oui, le calendrier n'est pas modifié à ce stade.

**Je souhaite intégrer un Master Paris Saclay pour lequel l'UVSQ est établissement référent, puis je le faire?**

Oui, les candidatures en Master sont ouvertes. Vous pouvez candidater sur l'appli de candidature “Université Paris Saclay”